



**Doc. 15790**

05 juin 2023

## **Appel au Comité international de la Croix-Rouge et à la communauté internationale à exiger que la Fédération de Russie respecte pleinement le droit international humanitaire concernant les prisonniers de guerre ukrainiens**

### **Déclaration écrite n° 778**

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

La Russie refuse systématiquement au CICR l'accès aux prisonniers de guerre ukrainiens, alors qu'il dispose d'un mandat clair pour leur rendre visite, surveiller la façon dont ils sont traités et protéger leurs droits. Le cas des musiciens militaires, qui n'ont jamais participé aux combats et qui ont été capturés pendant le siège de Marioupol, illustre bien le mépris de la Russie pour le droit international – on ignore toujours pour 13 de ces prisonniers où ils se trouvent et quel est leur statut et on ne sait rien de leurs conditions de détention et de leur état de santé. La mort d'un musicien militaire de 23 ans, dont la dépouille a été remise en avril 2023, amène à penser que les musiciens détenus par la Russie subissent des traitements inhumains.

Nous exhortons la Russie à faciliter l'accès du CICR aux prisonniers de guerre. Si nous apprécions les efforts que déploie le CICR pour avoir accès aux prisonniers de guerre ukrainiens, force est de constater que la stratégie actuelle de négociation n'a pas abouti. C'est pourquoi nous appelons le CICR à revoir sa politique de confidentialité, à mobiliser des tiers et, enfin, à dénoncer les violations du droit international commises par la Russie.

C'est grâce aux efforts collectifs que nous pourrions identifier tous les centres de détention, avoir accès à tous les prisonniers de guerre, confirmer leur statut et assurer un suivi effectif de leurs conditions de détention.

Nous appelons la communauté internationale à veiller à ce que les droits et la dignité des prisonniers de guerre soient pleinement respectés et garantis.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD  
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE  
BRANTE Ieva, Lettonie, NI  
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC  
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD  
JÓNSSON Bjarni, Islande, GUE  
JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE  
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD  
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC  
KERN Claude, France, ADLE  
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD  
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE  
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, CE/AD  
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC  
MOSHENETS Olena, Ukraine, ADLE  
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE/AD  
PAREREN Bob, van, Pays-Bas, CE/AD  
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC  
VYŠNIAUSKAS Andrius, Lituanie, PPE/DC  
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD

---

Total = 20

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts  
NI: non inscrit dans un groupe